LE JEU REPREND

À partir de la mi-mars, la ludothèque de l'espace Célestin-Freinet rouvrira ses portes au public. **p. 2**

MER, MONTAGNE OU CAMPAGNE ?

Le guide des vacances printemps-été 2014 sera disponible à partir du 10 mars. **p. 3**

SERVICE GAGNANT

Philippe Benoit, le nouveau responsable sportif du club de tennis, mise sur l'échange au filet. **p. 14**

UNE FEMME ET UN HOMME

C'est quoi l'égalité femmes-hommes ? Les enfants répondront sur scène le 8 mars à la salle festive. **p. 4**

Le Stéphanais

Saint-Étienne-du-Rouvray

Bimensuel municipal d'informations locales

du 6 au 20 mars 2014 - n° 181

Mory Ducros, en bout de courses

Pour l'agence stéphanaise de Mory Ducros, l'histoire s'est arrêtée en février dernier, laissant 112 salariés sur le bord de la route. Retour sur trois mois de négociations qui soldent la gestion contestée de celui qui était hier encore le deuxième transporteur français. **p. 7 à 10**



Rentrée de jeu

Après plusieurs semaines de fermeture, la ludothèque située à l'espace Célestin-Freinet rouvrira ses portes au public à partir de la mi-mars.

Suite à l'accident de la circulation qui avait entraîné la fermeture de la ludothèque de l'espace Célestin-Freinet en janvier dernier, un dispositif transitoire a permis au public de continuer d'emprunter des jeux durant les travaux. Pendant plusieurs semaines, les bibliothèques Louis-Aragon, Elsa-Triolet et Georges-Déziré ont pris le relais pour assurer l'accès aux jeux et l'organisation de séances d'animations sur réservation.

À partir de la mi-mars, la ludothèque située avenue Ambroise-Croizat reprendra du service et ouvrira à nouveau ses portes au public suivant les mêmes principes de fonctionnement qu'auparavant. « *Cet espace éducatif et culturel retrouve pleinement ses usages et ses services à la fois pour permettre à tous les publics de jouer sur place, pour le prêt et aussi pour ménager des temps d'accueil spécifiques réservés aux moins de 6 ans, aux moins de 11 ans, aux adolescents et à tous les autres amateurs de jeux* », précise Catherine Dilosquet-Vong, responsable du réseau des bibliothèques de la Ville.

PLAISIR DU JEU

Dans le même temps, l'espace jeu du mercredi après-midi est bien maintenu à la bibliothèque Elsa-Triolet, sur rendez-vous et pour au moins deux créneaux horaires. Ces séances se dérouleront dans un espace dédié qui jouxte la salle multimédia et qui sert aussi de salle d'étude. « *Par le biais de ce type d'animations, les personnes qui avaient déjà l'habitude de fréquenter la bibliothèque ont pu découvrir le plaisir du jeu lors de pratiques encadrées par un ludothécaire. La fermeture provisoire de la ludothèque aura au moins eu le mérite de sensibiliser d'autres publics qui fréquentent les bibliothèques stéphanaises.* » Et Guillaume Desportes, ludothécaire, de compléter : « *En l'espace de quelques semaines, nous avons enregistré une trentaine d'inscriptions supplémentaires à la ludothèque sur les sites de Georges-Déziré et d'Elsa-Triolet. Nous espérons juste que ces personnes pourront maintenant faire le déplacement jusqu'à l'espace Célestin-Freinet.* » ◆

■ INFOS PRATIQUES

• Ludothèque, espace Célestin-Freinet, 17 avenue Ambroise-Croizat. Tél. : 02 32 95 16 25. Accès bus n° 42, arrêt Hartman. Mardi : accueil tout public de 15 h 30 à 18 h 30 ; mercredi : accueil spécifique moins de 6 ans de 10 à 12 heures, accueil ados de 13 h 30 à 15 h 30, accueil tout public de 15 h 30 à 18 h 30 ; vendredi : accueil tout public de 15 h 30 à 18 h 30 ; samedi : accueil spécifique moins de 11 ans de 10 à 12 heures, accueil ados de 13 h 30 à 15 h 30, accueil tout public de 15 h 30 à 17 h 30.

Place.net

Le nouvel espace multimédia installé au cœur de la bibliothèque Elsa-Triolet permet dorénavant aux Stéphanais d'avoir accès à de multiples services et applications informatiques. « *Huit ordinateurs sont mis à disposition de celles et ceux qui sont inscrits à la bibliothèque. Chacun peut alors réserver un poste de travail et un créneau horaire pour consulter librement et gratuitement des sites internet ou pour réaliser des travaux sur des logiciels libres comme par exemple la rédaction d'un CV, d'un courrier ou d'un devoir pour le collège et le lycée* », explique Catherine Dilosquet-Vong.

Sur place, un animateur est présent en permanence pour guider et accompagner les usagers dans leur recherche. Un espace Wi-Fi est également accessible au public après communication d'un code d'accès par l'animateur et sur présentation d'une pièce d'identité. Dans tous les cas, les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte.



Une trentaine d'inscriptions supplémentaires à la ludothèque ont été enregistrées en quelques semaines sur les sites de Georges-Déziré et d'Elsa-Triolet.

Enfance/jeunesse

Des vacances accessibles à tous

Pour préparer sans tarder les vacances de vos enfants, vous pouvez consulter le guide des vacances printemps-été 2014 à partir du 10 mars.



Mer, montagne ou campagne, en France ou à l'étranger : les jeunes Stéphanais ont le choix.

Le guide municipal des vacances printemps-été sera disponible à partir du 10 mars. La Ville y propose de nouveaux séjours, notamment pour les 15/17 ans. C'est la tranche d'âge la plus active, celle qui aime bouger et commence à prendre de l'autonomie. Au programme, un voyage en Bulgarie pour visiter les villes, les parcs naturels et les plages, été oblige, ou une escapade en Grèce, dans le Péloponnèse et les îles, à moins qu'ils se laissent tenter par un stage artistique en Italie pour monter un spectacle.

Les vacanciers plus jeunes vont souvent moins loin. Cela n'empêche pas, entre 12 et 14 ans, de faire du parapente dans l'Isère, de l'équitation en Savoie ou du canoë de mer en Corse. « *Nous cherchons à offrir un maximum de choix, activités sportives ou culturelles, découverte ou plutôt* farniente, *dans des lieux diversifiés*, souligne Jean-Baptiste Morel, du service enfance. *Pour les plus petits, les séjours sont proches, mais les activités sont variées.* »

Les parents trouveront même, pour les 6/11 ans, des séjours mêlant sport et plaisir de la cuisine, décidément à la mode, avec des visites dans les fermes et la fabrication de plats divers. Pour cette tranche d'âge, 6/13 ans, de courts séjours de printemps sont également proposés dans le guide vacances, sans oublier les centres de loisirs pendant l'été.

Entre 12 et 17 ans, les adolescents peuvent aussi choisir des séjours linguistiques en Irlande ou à Londres, pour réviser leur anglais. « *L'un des séjours proposé aux 15/17 ans est en plein Londres, c'est l'occasion de bien connaître la ville pour celles et ceux qui pensent y revenir plus tard de façon autonome* », précise Jean-Baptiste Morel. ◆

Réservation, mode d'emploi

Les pré-inscriptions des séjours sont à faire jusqu'au 24 mars (jusqu'au 1er avril pour les courts séjours). La réservation est confirmée courant avril par courrier de la VIlle, qui précise la date limite de paiement du séjour. Faute de quoi, la réservation est annulée.

Des tarifs modulés

Les vacances proposées aux jeunes Stéphanais bénéficient de la tarification solidaire qui module les tarifs en fonction des revenus. Les bons Caf ou les aides des comités d'entreprise sont aussi acceptés. L'an dernier, 148 jeunes ont profité des centres de vacances et les deux tiers des familles inscrites ont bénéficié des plus petits tarifs.

OÙ TROUVER LE GUIDE ?

• Le guide des vacances d'été est disponible dans les guichets Unicité (mairie, maison du citoyen, piscine, espace Georges-Déziré) et dans les espaces périscolaires Animalins.

À mon avis



L'égalité femme/homme est un droit

L'égalité entre les femmes et les hommes est un droit fondamental. Ce droit est né des luttes qui ont été menées dans notre pays comme dans bien d'autres depuis plusieurs décennies. Mais cette conquête est loin d'être terminée. En dépit des grands progrès accomplis, on assiste toujours aujourd'hui à un décalage criant entre une égalité de droit et une inégalité de fait.

La récente adoption de la loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes constitue une avancée car ce texte aborde cette question dans toutes ces dimensions : professionnelle, lutte contre la précarité des femmes, partage équilibré des responsabilités parentales, meilleure articulation des temps de vie, prévention des stéréotypes sexistes, protection contre les violences faites aux femmes.

Notre municipalité souhaite promouvoir ces orientations au niveau local en mobilisant les énergies associatives, les citoyens, les entreprises, les services de la Ville, en faveur de l'égalité des genres. Avec les manifestations organisées autour du 8 mars, nous nous inscrivons dans la continuité d'initiatives déjà menées au sein de notre collectivité.

Nous voulons maintenir cette dynamique de lutte pour l'égalité dans les années à venir et faire reculer d'une manière plus générale toutes les discriminations qu'elles soient liées au sexe, à l'âge, à l'origine, à l'état de santé.

Hubert Wulfranc, maire, conseiller général

Même absent-e, je vote !

Dimanche 23 mars auront lieu les élections municipales. Si vous n'êtes pas disponible pour voter, pensez à faire une procuration afin qu'un autre électeur de la commune glisse votre bulletin dans l'urne à votre place, pour un tour ou pour les deux tours. Pour cela, munissez-vous du nom de naissance de celui ou celle qui votera pour vous, de sa date de naissance et de son adresse. La démarche est à faire au commissariat de la commune ou de votre lieu de travail, ou au tribunal d'instance à Rouen où vous aurez un formulaire à remplir. Vous n'avez pas à justifier votre absence. Pensez à vous y prendre à l'avance, pour que votre procuration soit transmise à temps en mairie. Attention, le mandataire (celui qui reçoit la procuration) ne peut avoir qu'une procuration, deux si l'une des procurations est établie à l'étranger. Indiquez-lui le bureau où il ira voter pour vous.

Le formulaire de demande de procuration est téléchargeable sur internet, saintetiennedurouvray.fr en cliquant dans la page d'accueil sur le lien « s'inscrire sur les listes électorales/vote par procuration ». ◆



Théâtre-forum

Filles et garçons, égaux sur les planches

Les enfants du centre de loisirs de La Houssière sont sensibilisés à l'égalité des sexes en écrivant et jouant leurs propres saynètes. À voir sur scène samedi 8 mars dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes.

Une fille a-t-elle le droit de jouer au foot ? Un garçon peut-il faire la vaisselle ? L'égalité des sexes vue et expliquée par des petits bouts d'à peine 10 ans, le tout présenté au public, invité à s'exprimer comme de véritables comédiens sur les planches d'une scène. On appelle cela du théâtre-forum et c'est l'initiative ludique proposée pendant les vacances de février aux enfants du centre de loisirs de La Houssière, près du parc d'activités de la Vente Olivier. Et ce à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, samedi 8 mars prochain.

« *Ce jour-là, à partir de 15 heures à la salle festive, les enfants joueront des scènes de quelques minutes qu'ils auront eux-mêmes contribué à écrire. Dans la foulée, les spectateurs pourront intervenir et échanger,* explique Violaine Herpin, chargée des actions de promotion de l'égalité entre hommes et femmes pour la Ville. *Le but étant de faire réfléchir et sensibiliser les enfants sur la thématique de l'égalité des sexes, en s'amusant, par le jeu.* » Casser, surtout, les clichés éculés selon lesquels filles et garçons ne pourraient avoir accès aux mêmes métiers, aux mêmes sports, aux mêmes activités. « *L'égalité, c'est de leur laisser le choix* », poursuit Violaine Herpin.

En attendant d'apprécier la performance de ces apprentis acteurs, reste à préparer et à écrire les saynètes pendant les deux semaines de vacances. Aux côtés des animateurs du centre, un professeur de théâtre, Adeline Maisonneuve, a été sollicité pour aider les enfants à mettre en forme leurs idées. « *Il faut qu'ils s'expriment, que cela vienne d'eux,* assure l'enseignante. *Ensuite, je vais théâtraliser tout cela pour le retranscrire par le jeu.* » Du jeu, oui, mais aussi un petit rappel davantage informatif. Pour ce faire, une intervenante du Centre d'information sur les droits des femmes et de la famille (CIDFF 76), Fatima Goual, a rencontré les enfants, histoire de leur faire prendre conscience que la répartition des tâches entre filles et garçons reste « *culturelle et donc subjective, que les choses peuvent se faire autrement* ».

DES STÉRÉOTYPES BIEN ANCRÉS

Et là, rien de tel qu'un petit jeu pour le faire comprendre. Dans les différentes pièces d'une maison, les enfants doivent placer, au choix, une vignette représentant un papa et une maman affairés aux mêmes tâches domestiques. Alors, qui bricole dans l'atelier ? Le papa ou la maman ? Qui lit le journal dans le fauteuil ? Qui fait la cuisine ? Qui passe l'aspirateur ? À écouter les réponses des petits bouts, souvent hilarantes, les traditionnels stéréotypes ont encore la vie dure. « *Il reste du boulot* », sourit Fatima Goual. Ainsi, selon Marwan, « *c'est le papa qui bricole parce c'est le plus fort* ». Amine est d'accord, tellement, d'ailleurs, qu'il ne croit pas une petite fille ayant placé la maman dans l'atelier. « *C'est impossible* », assène-t-il carrément. Les propos des filles s'avèrent, en général, plus mesurés. Comme Camille – « *c'est mon papa qui fait la cuisine* » – ou Aminatou qui cloue le bec des garçons lorsqu'elle dit : « *Oui, je fais du foot en club* ». Et le mot de la fin pour Hasna : « *Moi, ma mère, elle a déjà conduit un scooter !* » ◆

THÉÂTRE-FORUM

• Samedi 8 mars, à partir de 15 heures, à la salle festive, rue des Coquelicots. Première partie musicale assurée par la chorale Voix de femmes. Entrée gratuite.



Les enfants du centre de loisirs de La Houssière présenteront des saynètes ayant pour thème l'égalité femmes-hommes.



Enfance

Robespierre cultive l'estime de soi

À l'école maternelle Maximilien-Robespierre, les enfants apprennent à s'écouter les uns les autres et à prendre confiance en eux, grâce à Tina et Toni, deux kangourous sympathiques.

Dans la classe des grands de l'école maternelle Maximilien-Robespierre, la vie de Tina et Toni, deux kangourous, est le prétexte à discuter de sujets très quotidiens : faire face aux bagarres, prêter un jouet, accueillir un nouveau dans la classe, prendre soin de son alimentation… Les enfants en parlent entre eux, font des coloriages et, au bout du compte, apprennent à s'écouter et à prendre confiance en eux.

Aude Massé, animatrice à l'association La Boussole, a présenté les histoires de Tina et Toni, chaque mardi pendant deux mois. « *C'est un programme où les enfants renforcent leurs compétences en s'amusant,* souligne-t-elle. *Avoir une bonne estime de soi, c'est avoir des armes, une fois adulte, pour prendre soin de soi et savoir refuser des propositions d'alcool ou d'autres drogues addictives.* » D'où l'intérêt de La Boussole, association spécialisée dans la prévention des addictions, pour ce programme utilisé en Suisse. L'école Maximilien-Robespierre a été volontaire pour le tester, avec le soutien de l'Agence régionale de santé (ARS) et de la Ville. « *Les enfants étaient très motivés. Pour eux, cela signifiait quelque chose,* apprécie l'enseignante, Nathalie Aazmi. *Il faudra continuer, cela leur donne l'habitude de discuter entre eux sur les situations qu'ils vivent.* »



Les parents sont invités à poursuivre la discussion avec leurs enfants à la maison.

Fin février, les parents ont reçu le cahier des coloriages accompagné d'une présentation des sujets abordés avec les enfants, une façon de les inviter à poursuivre la discussion à la maison. Amine, 5 ans, explique à sa mère tout ce qu'il a appris, les fruits, les couleurs, ne pas taper, ne pas casser. « *Il m'en parlait régulièrement,* sourit la maman. *Au final, il apprend mieux les règles avec ces personnages.* »

Ce n'est pas seulement apprendre les règles, précise Anne-Valérie Deridder, infirmière scolaire et une des pilotes du projet. « *Quand les enfants parlent entre eux, certains ont intégré les règles, les autres entendent ce qu'ils en disent, c'est un échange de compétences. On a parlé aussi des différences ; se regarder, parler des qualités de chacun, tout cela est important pour l'image qu'on a de soi.* » ◆

M'Boumba'so

Des nouvelles du Sénégal

L'association Afrique développement solidarité M'Boumba'so fête son onzième anniversaire vendredi 28 mars à la salle festive. Une occasion de faire connaissance avec ce groupe de 141 adhérents qui œuvre en faveur de l'éducation et de la santé dans le village de M'Boumba au Sénégal. « *Depuis 2003, de nombreux projets se sont concrétisés comme la construction d'une maternité et d'un poste de santé* », explique Marie-Jeanne Gateau, la présidente de l'association. Et les objectifs ne manquent pas pour les mois à venir, avec notamment l'espoir de « *décrocher un agrément auprès de l'Éducation nationale afin de sensibiliser davantage de collégiens et de lycéens aux enjeux de la solidarité internationale* ». Au programme de l'année 2014, il y a aussi un voyage à M'Boumba avec une dizaine de jeunes Stéphanais, sans oublier la construction de deux nouvelles salles de classe. Toutes celles et ceux qui sont intéressés par cette aventure humaine sont donc invités à se retrouver lors d'une soirée aux couleurs du Sénégal. ◆

• Soirée ADS-M'Boumba'so vendredi 28 mars, à partir de 19 h 30. Repas africain, spectacle, soirée dansante, tombola. Salle festive, rue des Coquelicots. Adultes 20 €, gratuit pour les enfants. Réservations au 06 87 28 36 66.

RENDEZ-VOUS

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

La cérémonie commémorant le 52e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie se déroulera **mercredi 19 mars**. Rendez-vous à 17 h 30 au cimetière centre, puis à 18 heures au monument aux morts de la place de l'hôtel de ville.

Collectif solidarité

Le collectif solidarité tiendra une permanence **mardi 11 mars** à 17 heures, à l'espace des Vaillons, 267 rue de Paris.
Tél. : 06 33 46 78 02.
Courriel : collectifsolidarite.ser@gmail.com

Vaccinations gratuites

Les centres médico-sociaux du Département vaccinent gratuitement les enfants de plus de 6 ans et les adultes. Prochain rendez-vous **mardi 11 mars** de 16 h 30 à 18 heures, au centre médico-social rue Georges-Méliès. Tél. : 02 35 72 68 73.

Ateliers d'écriture et de mise en voix

La compagnie Art-scène poursuit son travail d'écriture et de mise en voix. Prochains rendez-vous **mercredi 12 mars** de 17 à 19 heures à l'Éhpad Michel-Grandpierre et **jeudi 20 mars** de 17 à 19 heures au centre socioculturel Jean-Prévost. Renseignements au 06 29 59 20 22.

Loto

La section des cheminots retraités CGT de Saint-Étienne-du-Rouvray organise un loto **jeudi 20 mars**, de 14 à 18 heures, à la salle Coluche de l'espace des Vaillons, 267 rue de Paris. Renseignements et inscriptions au 06 86 49 58 18.

Journée cartes

Le comité des quartiers Saint-Étienne-du-Rouvray centre organise une journée cartes **samedi 22 mars** à la salle Coluche de l'espace des Vaillons, 267 rue de Paris. 14 heures : manille coinchée en individuel. 21 heures : tarot. Les inscriptions se font une demi-heure avant.

État civil

MARIAGES Sofiane Nassah et Hanane Hamida, Mustafa Dogan et Dallila Salim.
NAISSANCES Malak Abdelkamel, Camélia Amara, Sarah Azizi, Yasmine Ben Slimane, Léo Bercker Leglay, Houda Daânoun, Lucas Dury, Inès Girodon, Jana Jabri, Tatiana Langevin, Fayçal Latroch, Layna Marie, Noah Olivier, Chayma Rabhi, Younes Razzouki Zaïkh.
DÉCÈS Fernand Dodelin, André Duclos, Antoinette Lefebvre, Lucien Clog, Laurette Lair, Andrée Gueudin, Raymonde Hoffmann, Rose-Marie Chiren, Jean-Luc Chotard, Carmen Lesale, Jean-Marie Lecomte, Simone Lheureux, Jeanne Humez, Michel Vasco, Christian Liehn.

✚ Bon à savoir

Gaz et électricité : des aides existent

Si votre revenu fiscal annuel de référence est inférieur à 2 175 € et si vous bénéficiez de la couverture maladie universelle ou de l'aide pour la complémentaire santé (ACS), vous pouvez obtenir une réduction du montant de vos factures d'électricité et de gaz. Le mode de calcul prend en compte la composition du foyer, la puissance souscrite ou la quantité de gaz consommée. Le tarif de première nécessité s'applique pour l'électricité et prévoit une réduction de 71 à 140 € tandis que le tarif spécial de solidarité concerne le gaz naturel et permet de réduire le montant de la facture de 22 à 156 €. Si l'attribution de ces tarifs sociaux est le plus souvent gérée automatiquement par la sécurité sociale, les consommateurs peuvent néanmoins se renseigner auprès des services de référence.

• Numéro vert : Tél. :0 800 333 123 pour l'électricité et 0 800 333 124 pour le gaz.

SNCF : travaux sur la ligne Rouen – Elbeuf

En raison des travaux de modernisation de la gare d'Elbeuf/Saint-Aubin, les trains TER seront supprimés entre Oissel et Elbeuf/Saint-Aubin du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30, du lundi 17 mars au vendredi 9 mai (sauf les jours fériés). Un service de substitution par autocar et par train est mis en place.

Le Stéphanais
JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES

Directeur de la publication : Jérôme Gosselin.
Réalisation : service municipal d'information et de communication
Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com
CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex.
Conception : Frédéric Capouillez/service communication.
Mise en page : Aurélie Mailly.
Rédaction : Sandrine Gossent, Nicole Ledroit, Fabrice Chillet, Stéphane Nappez, Gilles Triolier.
Secrétariat de rédaction : Céline Lapert.
Photographes : Éric Bénard, Marie-Hélène Labat, Jérôme Lallier.
Distribution : Claude Allain.
Tirage : 15 000 exemplaires. Imprimerie : ETC, 02 35 95 06 00.
Publicité : Médias & publicité, 01 49 46 29 46.

PENSEZ-Y

Portes ouvertes au lycée Le Corbusier

Le lycée Le Corbusier ouvre ses portes **samedi 15 mars** de 8 h 30 à 13 h 30.
Au programme notamment : rencontre avec les enseignants, élèves et étudiants qui présenteront leurs activités dans leurs ateliers, laboratoires et salles de projets.
1 rue de l'Université.
Tél. : 02 32 95 85 15.

Forum « Emplois en Seine »

Deux cents recruteurs seront présents lors de la 10e édition du forum « Emplois en Seine », **jeudi 13 et vendredi 14 mars** de 9 heures à 17 h 30, au hall 1 du Parc expos de Rouen. Entrée libre. Renseignements au 02 35 52 95 95.

PRATIQUE

Une nouvelle infirmière au Médipôle

Une nouvelle infirmière, Murielle Theillier, vient de rejoindre le Médipôle du Rouvray. Pour les soins à domicile : 06 10 71 76 09 ou 06 22 88 56 51. Les infirmières tiennent aussi une permanence du lundi au samedi matin de 8 h 30 à 9 h 30 et de 18 h 30 à 19 heures.

Changements d'horaires à Interlude



Le lieu d'accueil enfants parents Interlude change ses horaires de l'après-midi à partir de **lundi 10 mars**. Les enfants, âgés de 0 à 5 ans, accompagnés de leur parent ou d'un adulte référent, seront accueillis tous les après-midi de 15 à 18 heures. L'horaire des matinées ne change pas.
60 rue Docteur-Cotoni.
Tél. : 02 35 64 84 44,
apele.interlude@sfr.fr

Collecte des déchets verts

À partir de **vendredi 14 mars**, la collecte des déchets verts redevient hebdomadaire.

Sorties de l'UNRPA

La section de Saint-Étienne-du-Rouvray de l'UNRPA (l'Union nationale des retraités et des personnes âgées) organise plusieurs sorties cette année. Le 23 avril : Beauvais, visite du musée de la Nacre et promenade en calèche. Les 5 et 6 juin : le Saumurois, Montreuil-Bellay et Doué-la-Fontaine. Du 7 au 13 septembre : le Puy-de-Dôme. Renseignements ou inscriptions au 02 35 66 53 02 ou au 02 35 66 46 21. ◆



Mory, c'est fini

C'est officiel depuis le début du mois de février. Le site stéphanais du transporteur français Mory Ducros est fermé et 112 salariés seront prochainement licenciés. Pour ces hommes et ces femmes, la pilule est dure à avaler et l'avenir paraît bien incertain.



En janvier dernier, le rapport de force était engagé entre les salariés et la direction de Mory Ducros jusqu'à la validation de l'offre de reprise par le tribunal de commerce de Pontoise.

Calme plat et silence total. Les bureaux, les quais et les hangars du site stéphanais de Mory Ducros sont désespérément vides. Depuis le 6 février, plus aucune trace du ballet incessant des camions qui se retrouvaient de jour comme de nuit pour charger et décharger leurs marchandises. L'agence est bel et bien liquidée et il aura suffi de trois petits mois pour fermer 35 agences en France et licencier 2 800 salariés qui hésitent à présent entre la colère, la résignation et la consternation.

Stéphane Pain a passé vingt-deux années chez Mory dont dix comme chauffeur de nuit. Avant de vider son casier, il a pris une photo de son camion de 26 tonnes avec son téléphone portable. Un maigre souvenir, trois fois rien. Stéphane Pain ne se fait plus d'illusions. Il attend juste sa lettre de licenciement qui devrait arriver vers la mi-mars. Le sourire qu'il affiche par politesse masque mal le ressentiment. « *J'ai vraiment pris une claque. Et au final, on a l'impression d'avoir été manipulé pour servir d'abord les intérêts des dirigeants.* »

Pour Stéphane Pain à présent, l'urgence, c'est d'anticiper sur les conséquences immédiates de la perte de son emploi. Tandis qu'il gagnait 2 800 € net, avec son ancienneté et les primes, il devrait passer à 1 400 € net avec le contrat de sécurisation professionnelle (CSP) pendant un an. Et si au terme de cette période, il n'a pas trouvé un emploi, il se retrouvera sans doute à devoir boucler les fins de mois avec 900 €. « *Il va falloir déménager très vite pour un appartement plus petit.* » Et demain ? « *Tant que je n'ai pas reçu la lettre de licenciement, je ne peux engager aucune démarche. Mais il va y avoir du monde sur le marché et il n'y aura pas de la place pour tous les chauffeurs.* »

Un nouveau départ : à quel prix ?

Éric Postel, chef d'équipe au service des expéditions de Mory Ducros confirme. Il sort tout juste d'un entretien avec un transporteur de l'agglomération rouennaise. « *Il y a des propositions c'est vrai mais il faut accepter de repartir au bas de l'échelle. Je dois m'asseoir sur vingt-cinq années d'ancienneté. C'est dur à avaler.* » Dans le même temps, Éric Postel avoue qu'il s'y attendait un peu. « *En 2012, lorsque la fusion entre Mory et Ducros a été organisée, j'ai commencé à douter. Finalement, à l'annonce du dépôt de bilan en novembre 2013, je n'ai pas été vraiment surpris. Je le voyais sur le quai, il n'y avait plus d'activité depuis le mois de septembre. Dans ma tête, je me préparais psychologiquement.* »

De son côté, Nicolas Larose, responsable CGT de l'agence stéphanaise Mory Ducros tranche dans le vif. « *Pour moi, ce sera l'intérim. Tu es payé à l'heure et c'est bien comme ça. J'en ai assez de la pression et du stress du travail en entreprise. Je suis prêt à me remettre au travail mais pas à n'importe quel prix.* »

Quoi qu'il en soit pour Nicolas Larose, le temps de la recherche d'emploi n'est pas encore tout à fait venu. Pour lui et pour une grande partie de ses compagnons d'infortune, la lutte continue. Nouveau chapitre ou épilogue ? Personne ne peut encore le dire. « *On ne lâche rien. Il faut s'accrocher pour défendre les droits des ex-salariés de Mory Ducros et dénoncer les conditions suivant lesquelles Arcole Industries a prévu de les licencier. Car le compte n'y est pas.* » ◆

Accord et ***désaccord***

Au moment où *Le Stéphanais* est imprimé, la reprise de Mory Ducros demeure en suspens. Le 27 février, le désaccord concernant les critères de licenciement opposait encore l'administrateur judiciaire et le repreneur Arcole Industries. Néanmoins, le 28 février un accord unilatéral semblait à nouveau possible avant l'envoi des lettres de licenciement aux salariés pour le 5 mars.

Mory Ducros, ***tragédie en 5 actes***

Acte I. En 2012, Mory Ducros naît de la fusion de la société de messagerie Ducros Express et de la société de transport Mory. Suite à ce regroupement orchestré par Arcole Industries, spécialisé dans le sauvetage des entreprises en difficulté, le nombre des agences passe de 115 à 84.

Acte II. Le 22 novembre 2013, Mory Ducros annonce son dépôt de bilan. Le 26 novembre, le tribunal de commerce de Pontoise place l'entreprise en redressement judiciaire. Un répit de six mois pour les 5 000 salariés du groupe, parmi lesquels 112 salariés du site de Saint-Étienne-du-Rouvray.

Acte III. Le 9 janvier 2014, les représentants du personnel prennent connaissance des quatre offres de reprise partielle déposées auprès du tribunal de commerce de Pontoise. Au final, seule l'offre d'Arcole Industries, l'actionnaire majoritaire du groupe Mory Ducros, est retenue.

Acte IV. Le 28 janvier, une quinzaine d'agences, parmi lesquelles celle de Saint-Étienne-du-Rouvray, se mettent en grève. La colère monte chez les salariés qui se sentent pris en otages par des clauses suspensives leur interdisant notamment de bloquer les sites. Arcole Industries menace de retirer son offre. Le risque d'une liquidation est réel.

Acte V. Le 6 février 2014, le tribunal de commerce de Pontoise valide la reprise du groupe Mory Ducros par le fonds de redressement Arcole Industries : 2 210 emplois sauvés et une enveloppe de 30 millions d'euros au total pour le versement d'une indemnité supra-légale aux salariés licenciés. Fin février, Arcole Industries annonce la création prochaine d'un nouveau groupe baptisé Mory Global.

Chronique d'une faillite annoncée

Pour la direction générale du groupe Mory Ducros, la fermeture de l'agence stéphanaise serait notamment justifiée par une baisse importante de son activité depuis juillet 2013. Mais tous les moyens ont-ils été mis en œuvre pour garder les principaux clients quand il en était encore temps ?

Lorsque Mory Ducros annonce son dépôt de bilan en novembre 2013, les économistes considèrent qu'il s'agit de la faillite la plus importante que la France ait connue depuis celle du fabricant d'électroménager Moulinex en 2001. Pourtant, cette nouvelle n'est pas une surprise pour tout le monde. Le dossier est sur la table du Comité interministériel de restructuration industrielle (Ciri) depuis plusieurs mois. De son côté, le ministère de l'Économie et des Finances a également été alerté en amont et Bercy étudie plusieurs pistes pour renforcer la trésorerie de Mory Ducros grâce notamment à une participation de Bpifrance, la banque publique d'investissement. Effectivement, le groupe a perdu 79,5 millions d'euros lors de son dernier exercice, pour un chiffre d'affaires de 765,5 millions d'euros. Sa dette d'exploitation s'élève alors à 202,7 millions d'euros.

Pourtant, plusieurs salariés de l'agence stéphanaise pensent que cette situation n'est pas uniquement le fruit de la crise qui touche l'ensemble du secteur. « *La direction générale n'a pas fait tout ce qu'elle pouvait pour sauver l'entreprise quand il était encore temps d'agir* », précise Nicolas Larose, responsable CGT.

Dans le rétroviseur

À Saint-Étienne-du-Rouvray, le premier coup dur a lieu en juillet 2013, bien en amont de l'annonce du dépôt de bilan du groupe. L'entreprise Sika, dont un des sites est basé à Gournay-en-Bray, envoie un courrier à la direction de Mory Ducros pour dénoncer le contrat qui la lie au transporteur. Et pourtant, cette entreprise, spécialisée dans les matériaux de construction, fait partie du top 10 des clients de Mory Ducros à l'échelle nationale. On peut s'attendre alors à ce que tout soit tenté pour ne pas laisser partir ce client de choix qui représente 200 000 € de chiffre d'affaires par mois, 6 semi-remorques de 20 à 24 tonnes par jour et qui mobilise sur le site de Saint-Étienne-du-Rouvray six personnes avec un manutentionnaire, trois chauffeurs, un affréteur et un référent SAV (service après-vente). Des négociations ont bien lieu, conduites par la direction générale au siège de Mory Ducros à Gonesse. Sans succès. Mais quelle est la cause de ce brusque revirement de Sika après plus de dix ans de coopération avec Mory Ducros ? Baisse de la qualité de service du transporteur ou hausse de la prestation ?
Contactée au téléphone par *Le Stéphanais*, la direction de l'entreprise Sika n'a pas souhaité donner les raisons qui ont motivé la rupture de contrat. Néanmoins, un mail adressé par les salariés de Mory Ducros à leur direction le 18 octobre 2013 pointe la suppression de plusieurs lignes dont celle de Châlons-en-Champagne qui ont fait passer les délais de livraison de 24 à 72 heures et qui ont provoqué le mécontentement des clients comme Sika. Un élément de réponse possible.

La déroute

Quelques mois plus tard, en novembre 2013, l'agence stéphanaise de Mory Ducros perd l'entreprise PEG installée à Dénestanville, spécialisée dans la production d'ouate, d'isolants minces, de couettes et d'oreillers. Cette fois-ci le motif est clair : une hausse de 35 % de la prestation. « *La proposition est tombée du jour au lendemain, sans* →



Hangars vides : depuis juillet 2013, l'agence stéphanaise de Mory Ducros n'a cessé de voir partir ses principaux clients.

négociation possible. Que vouliez-vous que je fasse à part mettre fin au contrat ? », raconte Alain Comalada, président-directeur général de PEG. La stratégie de Mory Ducros est d'autant plus surprenante que le taux moyen d'augmentation sur le marché n'excède pas 2,5 à 3 %. « *À partir de là, c'était clair. La direction générale faisait tout pour liquider les derniers clients et justifier la fermeture du site* », analyse Nicolas Larose. Dans le même mouvement, l'agence stéphanaise de Mory Ducros perd encore CEPL à Franqueville-Saint-Pierre et la Brosserie Lecler à Forges-les-Eaux qui confirme avoir subi une augmentation de 15 % de la prestation de transport de la part de Mory Ducros, toujours sans négociations possibles.

Un cas d'école

C'est dans ce contexte si particulier, où une partie des salariés suspecte une faillite organisée, que Jean Schmitt, PDG du groupe de transport indépendant Heppner a lui-même trouvé « très choquant » (source : *Les Échos* du 31 janvier au 1er février 2014) que ceux qui ont déposé le bilan de l'entreprise soient aussi ceux qui la reprennent et qu'ils bénéficient d'une aide de l'État qui s'élève à 17,5 millions d'euros. Un cas d'école. ◆

Petits arrangements ***avec la loi***

La situation de reprise du groupe Mory Ducros par Arcole Industries, actionnaire majoritaire du groupe, est inédite. En effet, l'article L 642-3 du Code de commerce précise que le nombre de personnes qui peuvent présenter une offre de reprise d'une société en difficulté est limité. Et dans ce cadre, le débiteur comme les dirigeants de droit et de fait sont normalement exclus du dispositif. Arcole Industries n'aurait donc pas dû présenter son offre de reprise. Mais la loi prévoit aussi qu'une dérogation peut être déposée auprès du procureur de la République qui a donc approuvé la requête d'Arcole Industries. Actuellement, cette offre prévoit que les 2 850 salariés licenciés devraient bénéficier du contrat de sécurisation professionnelle avec l'assurance de toucher 97 % de leur salaire (les primes ne sont pas prises en compte) pendant un an et d'une bourse à l'emploi alimentée par les entreprises du secteur. Cette bourse serait également ouverte aux salariés des entreprises sous-traitantes, qui seraient licenciés en raison de la fermeture d'agences de Mory Ducros. Deux mille emplois en sous-traitance ou intérim dépendent de Mory Ducros.



Maître Fiodor Rilov se propose de défendre les droits des futurs licenciés du groupe Mory Ducros arguant que le calcul du montant et de la répartition des indemnités peut être contesté à plus d'un titre.

INTERVIEW *« Une action en justice n'est pas exclue »*

Fiodor Rilov, avocat au barreau de Paris
Vendredi 21 février, l'avocat participait à une réunion organisée à la Maison du peuple de Sotteville-lès-Rouen. Près de 60 salariés de Mory Ducros étaient présents pour faire le point sur les recours possibles suite à leur futur licenciement et en particulier sur le montant et la répartition des indemnités supra-légales.

À quel titre participez-vous à cette réunion avec les salariés de Mory Ducros.

F. R. : Pour l'instant, je ne suis pas en charge de l'affaire. J'ai juste répondu à une invitation de la CGT pour rencontrer les salariés de Mory Ducros qui seront prochainement licenciés. Je suis venu proposer mon aide à des hommes et des femmes qui sont victimes d'une opération financière conduite selon moi par des personnes qui n'ont rien à voir avec des capitaines d'industrie. Les dirigeants de Mory Ducros et derrière eux les dirigeants d'Arcole Industries ne sont pas là pour gérer des entreprises dans la durée. Ils s'adressent d'abord à des bailleurs de fonds pour faire fructifier leurs capitaux. C'est une position de marchand. Mais ce n'est pas illégal.

Une action en justice peut-elle néanmoins aboutir ?

F. R. : Dans les faits, il apparaît que la manière dont les salariés de Mory Ducros ont été licenciés est criblée d'irrégularités. Le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) en particulier est critiquable à bien des égards. Même si à l'heure actuelle, je préfère rester discret sur le contenu du dossier, je peux néanmoins dire qu'il n'est pas exclu que nous engagions une action en justice dès la fin du mois de mars à la fois auprès des Prudhommes et auprès du tribunal de grande instance. Cette première réunion sera suivie de bien d'autres partout en France. Il revient maintenant aux ex-salariés de Mory Ducros de savoir s'ils veulent attaquer Arcole Industries. Je pense qu'ils ont des raisons d'espérer.

Élus communistes et républicains

Hormis les élus du Front de gauche, les députés français au Parlement européen ont malheureusement voté le « 4e paquet ferroviaire » qui vise à achever la privatisation du rail. Il s'agit d'ouvrir totalement à la concurrence le service de transport de voyageurs d'ici 2019. Le bilan des premières mesures de libéralisation du secteur ferroviaire devrait pourtant servir d'avertissement. Le tonnage de marchandise transportée par le rail a été divisé par 2 au profit de la route, le coût des transports régionaux de voyageurs devient exorbitant, les travaux de sécurité sont sans cesse reportés… Une nouvelle fois, il s'agit de livrer les activités ferroviaires, ainsi que les liaisons les plus rentables, aux entreprises privées pour leur assurer de confortables bénéfices sans considération pour les usagers. Les députés européens de la GUE/NGL, à laquelle participe le Front de gauche et dont le PCF est partie prenante, s'opposent à la casse du service public. Les parlementaires du Front de gauche, à l'instar du député européen de notre circonscription Jacky Hénin, agissent pour un service public ferroviaire de qualité et sécurisé pour les particuliers et les entreprises, accessible à tous avec un maillage dense du territoire et des tarifs abordables.

Hubert Wulfranc, Joachim Moyse, Francine Goyer, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Jérôme Gosselin, Marie-Agnès Lallier, Pascale Mirey, Josiane Romero, Francis Schilliger, Robert Hais, Najia Atif, Murielle Renaux, Houria Yahia, Daniel Vezie, Vanessa Ridel, Malika Amari, Pascal Le Cousin, Didier Quint, Serge Zazzali, Carolanne Langlois.

Élus socialistes et républicains

Emploi : priorité au pacte de responsabilité.
Si l'hémorragie d'emploi que l'on observait il y a un an (+30 000 par mois) a été interrompue, les chiffres du chômage de janvier 2014 montrent encore une légère progression des demandeurs d'emploi.
Mais la nouvelle progression des embauches en janvier, le redémarrage des créations d'emploi dans le secteur privé fin 2013 après dix-huit mois de baisse, la résistance de l'intérim depuis un an, le recul pérenne du chômage des jeunes ou encore les perspectives de reprise de l'activité sont autant de signes que 2014 permettra de renouer durablement avec les créations d'emploi.
Le gouvernement ne relâche pas ses efforts : 340 000 emplois aidés, 50 000 emplois d'avenir supplémentaires, 100 000 formations d'urgence pour les chômeurs et une accélération du contrat de génération continueront à préserver et développer l'emploi.
En outre, les récentes lois Duflot sur le logement et Hamon sur la consommation soutiendront le pouvoir d'achat et la croissance.
Tous ces efforts et ces premiers résultats doivent être démultipliés, intensifiés, dans le cadre du pacte de responsabilité, pour parvenir à une baisse durable du chômage dans notre pays.

Rémy Orange, Patrick Morisse, Danièle Auzou, David Fontaine, Daniel Launay, Thérèse-Marie Ramaroson, Catherine Depitre, Philippe Schapman, Dominique Grevrand, Catherine Olivier.

Élus UMP, divers droite

Tribune non parvenue

Louisette Patenere, Samir Bouzbouz, Sylvie Defay.

Élue Droits de cité, 100 % à gauche

8 mars, journée de LA femme, non ! Fêtées une journée, exploitées toute l'année ! Le 8 mars, c'est la journée internationale des DROITS pour toutes les femmes !
En période de crise, les femmes sont les premières visées : horaires flexibles, petits salaires, précarité, 27 % d'écart salarial homme/femme, un choix réduit de formations pour les filles. Hollande signe des accords avec le patronat mais n'impose pas une vraie loi égalité femme/homme.
L'austérité du gouvernement attaque la santé : fermetures de centres d'IVG (160), de maternité (1 000), d'hôpitaux de proximité. Les femmes et les enfants sont les plus touchés. Abrogation de la loi Hôpital territoire qui détruit l'hôpital public ! Nos droits passent par le maintien des services publics, la création de services de la petite enfance et des personnes dépendantes. Non à la marchandisation du corps des femmes par la prostitution ou la GPA.
La droite et le Front national cognent, comme en Espagne, contre l'IVG et le libre choix des femmes.
Nous refusons de retourner à nos casseroles. Nos droits, on s'est battues pour les gagner, on se battra pour les garder, pour construire la justice sociale, aussi entre hommes et femmes, en prenant sur les richesses des capitalistes.

Michelle Ernis.

Sortir *de sa coquille*

Des élèves des Animalins de l'école Jean-Macé s'initient à la lecture à haute voix, avec, pour ce deuxième épisode, une idée derrière la tête : écrire une histoire pour la lire aux copains…









Anaïs et ses camarades sont unanimes : pour lire devant les autres, il faut vaincre sa timidité. Qu'à cela ne tienne, ni une, ni deux, la théorie est aussitôt mise en pratique. Anaïs prend son courage (et le livre) à deux mains, se concentre quelques secondes, et puis… La timidité est terrassée, les mots sont plus légers, et donc plus agréables à écouter. « *Mettre le ton,* explique Élise Hacq aux enfants, *c'est ce qui fait qu'on ne s'ennuie pas.* »

Si le groupe s'initie à la lecture à voix haute, ce n'est pas pour « *apprendre* », assure Élise, l'animatrice des Animalins en charge du groupe, « *c'est pour comprendre comment écrire notre histoire pour la rendre vivante* ». Et tant pis si les petites voix trébuchent, tant pis si les règles de liaisons sont un peu oubliées…

La petite séance de lecture semble avoir convaincu les enfants de l'utilité de certaines techniques narratives. « *On a plus l'habitude de lire dans notre tête, là, on se rend compte qu'on peut s'amuser avec les voix.* » C'est donc décidé, leur histoire sera écrite avec des dialogues, indiquent-ils, « *il y aura plein d'accents différents* ».

UN MONSTRE-ESCARGOT

« *On s'est fixé comme thème du deuxième trimestre de travailler sur les peurs, le groupe d'Élise s'est attelé à écrire sa propre histoire sur ce thème* », précise Ingrid Leriche, directrice des Animalins de l'école Jean-Macé. L'animatrice a commencé par proposer aux élèves de créer des monstres, à partir de quelques éléments imposés. « *Grâce aux monstres, ils apprennent à vaincre leur propre peur* », note-t-elle. Ce monstre créé est ensuite devenu un personnage à part entière, ajoute l'animatrice, « *on s'est mis d'accord pour écrire notre histoire à partir d'un monstre-escargot…* » Nous n'en dirons pas davantage, laissons la vingtaine de jeunes créateurs s'emparer du personnage.

« *Tout le monde n'écrit pas, certains préfèrent illustrer le texte par des dessins, d'autres trouveront leur place en le tapant sur l'ordinateur, c'est un travail avant tout collectif.* » L'idée s'avère si concluante que l'équipe a décidé de ne pas imposer un rythme contraignant. « *On va prendre notre temps,* rassure la directrice des Animalins, *nous avons beaucoup d'enfants pour lesquels le français n'est pas la langue maternelle, c'est pour eux une belle occasion de vaincre leur peur de s'exprimer devant les autres.* » Et Anaïs et ses copains vous le diront : vaincre sa timidité, c'est toujours un peu plus facile avec un livre. ◆

Dans le prochain et dernier épisode, nous verrons comment notre fameux monstre-escargot, justement, sera plus fort que la peur.

Le Rive Gauche

Toute une histoire à l'affiche

Le Rive Gauche a 20 ans. En attendant la fête du 17 mai, les bibliothèques présentent une sélection d'affiches d'artistes et compagnies pour revivre les moments forts.

Une grande fête le 17 mai prochain rassemblera des artistes, des compagnies qui ont contribué à emplir toutes ces saisons culturelles de coups de cœur, de découvertes et de souvenirs inoubliables. Pour commencer à ouvrir l'album des souvenirs, les bibliothèques municipales exposent, en mars et avril, vingt ans d'affiches dédicacées par les artistes qui sont passés sur les planches de la scène stéphanaise.

En vingt ans, ils furent nombreux : Jacques Higelin, Jane Birkin, Kent, Philippe Genty, Mélodie théâtre, Arno, la famille Thierrée-Chaplin, Le Cirque des mirages, Lucien et les arpettes, Sixun, Misia, Art Mengo, Souad Massi, François Morel, Ibrahim Maalouf, Fellag, Michel Portal, Romain Didier, Laurent Dehors, Ahmad Jamal, Yannick Jaulin, l'Orchestre national de Barbès, Pierre Étaix, Flash marionnettes, et bien sûr de très nombreux chorégraphes, Odile Duboc, Carolyn Carlson, Joanne Leighton, Claude Brumachon, Maguy Marin, Jean Claude Gallotta, Angelin Preljocaj, Sylvain Groud, Mourad Merzouki, Hervé Robbe, les compagnies Australian dance theatre, Black blanc beur, La Bazooka, L'Éolienne, sans oublier le théâtre avec Philippe Torreton, Jean-Louis Trintignant, Zabou Breitman… mais la liste est décidément trop longue pour tout dire.

Le choix des affiches exposées s'est avéré difficile. « *On a essayé d'être éclectiques, de mettre en avant des moments forts, des groupes souvent venus, parfois c'est la dédicace qui nous a guidées* », expliquent Laurence Izambard, du Rive Gauche, et Martine Thomas, des bibliothèques. Vingt affiches sont présentées à la bibliothèque Elsa-Triolet, vingt autres à la bibliothèque Georges-Déziré.

Un choix de livres, CD et DVD, en relation avec les artistes présentés, invite à prolonger cette plongée culturelle dans l'histoire du Rive Gauche. ◆

EXPOSITION

• Du 11 mars au 18 avril. Bibliothèques Elsa-Triolet et Georges-Déziré, entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 68.



Le choix a été difficile. Quarante affiches ont été sélectionnées.

DiversCité

Exposition ⋯ du 11 mars au 3 avril

« LE MASQUE M'ASK ÉNORMÉMENT »

Roland Shön est un explorateur de l'imaginaire. Plasticien, comédien, il fréquente également la marionnette depuis longtemps. Cette exposition présente des peintures et des dessins inspirés par le masque du théâtre et du carnaval. **Vernissage vendredi 14 mars à 19 heures. Du mardi au vendredi de 13 heures à 17 h 30 et les soirs de spectacles. Le Rive Gauche. Entrée libre. Renseignements au 02 32 91 94 94.**

Atelier/concert ⋯ 22 mars

ESCALE INDIENNE

Au programme de cette journée consacrée à l'Inde, en partenariat avec l'association Saundatti After Beat : atelier cuisine, exposition de photos et de tableaux, repas, spectacle de danse, concert du duo Jazz d'Oustanie… **Espace Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. Informations et réservations au 02 35 02 76 90.**

Concert ⋯ 16 mars

1918, L'HOMME QUI TITUBAIT DANS LA GUERRE

Dans le cadre du centenaire de 1914, le chœur d'enfants les Polysons de Paris, associé à l'orchestre symphonique du conservatoire, donne cette œuvre de la compositrice contemporaine Isabelle Aboulker. **À 16 heures, au Rive Gauche. Entrée gratuite. Renseignements et réservations au 02 35 02 76 89.**

Exposition ⋯ du 14 mars au 11 avril

LES STÉPHANAIS EXPOSENT

De nombreux amateurs participent à cette exposition qui regroupe des peintres, des dessinateurs, des sculpteurs stéphanais. **Centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 66.**

Lecture/chants ⋯ 20 mars

POÉSIE AU CARRÉ

Mathématiques + littérature ? Derrière cette apparente association antinomique se cachent des textes lus ou chantés aussi surprenants qu'inattendus, par la compagnie Les mots ont la parole. **À 19 heures, espace Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. Entrée libre. Renseignements et réservations au 02 32 95 83 68.**

MAIS AUSSI…

Exposition de Frédérique Chaplet jusqu'au 15 mars dans le hall d'entrée de l'espace Georges-Déziré ; **SameDiscute** samedi 22 mars à 10 h 30, à la bibliothèque de l'espace Georges-Déziré ; ***Le fil d'Ariane et autres histoires…*** mercredi 12 mars à 15 heures à la bibliothèque Louis-Aragon.

Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.

Encadrement

Jamais à cours de tennis

Depuis octobre 2013, Philippe Benoit est le nouveau responsable sportif du club de tennis de Saint-Étienne-du-Rouvray. Ce formateur passionné souhaite donner à chacun les moyens de jouer son tennis aussi bien pour le plaisir que pour la compétition.

Raquette en main et casquette vissée sur la tête, Philippe Benoit affiche la décontraction et l'allure élancée des athlètes qui savent ménager leurs efforts. À 50 ans, le nouveau responsable sportif du Club de tennis de Saint-Étienne-du-Rouvray (CTSER) peut se prévaloir d'une longue expérience dans plusieurs clubs du nord de la France et d'une qualification sans faille. En octobre dernier, il décide de relever un challenge et de quitter son club de Charleville-Mézières dans les Ardennes pour rejoindre la Seine-Maritime. « *Parce qu'il n'est jamais trop tard pour se lancer des défis, j'ai décidé de m'investir dans cette nouvelle aventure et de faire évoluer le club de Saint-Étienne-du-Rouvray en essayant de mettre les joueurs au niveau de la structure dont dispose la ville.* » Formateur dans l'âme, Philippe Benoit est bien décidé à faire profiter tous les licenciés de sa pédagogie. « *Ma manière d'enseigner est le fruit de mon parcours et d'un apprentissage spécifique au sein de la Fédération française de tennis.* »



Philippe Benoit (à gauche), responsable sportif du club de tennis, Thery Lavieille (à droite), assistant moniteur, et Denis Le Guenehec, brevet d'État 1er degré, ont développé de nouveaux partenariats avec des écoles.

DISCOURS DE LA MÉTHODE

Depuis qu'il a tapé pour la première fois dans une balle vers l'âge de 12 ans, Philippe Benoit a toujours été attiré par l'enseignement. Il franchit donc une à une les étapes qui lui permettront de décrocher son brevet d'État premier degré en 1986 et son diplôme d'État supérieur en 2012. « *J'ai également fait le choix de compléter cette formation avec un diplôme américain (USPTR Professional) qui m'a permis de travailler pendant quelques mois en Caroline du Sud aux États-Unis.* » Fort de toutes ces expériences Philippe Benoit a conçu sa propre méthode qui s'appuie aussi bien sur la pratique loisir que sur la compétition. « *Je veux que chaque licencié du club, depuis le plus jeune, âgé actuellement de 4 ans et demi jusqu'au plus ancien, qui a passé les 80 printemps, puisse jouer son tennis à fond et trouver sa place au sein du collectif dans un véritable esprit de convivialité. J'espère promouvoir une autre image du tennis, accessible à tous et qui accompagne chaque joueur tout au long de sa vie.* » Philippe Benoit veut se rendre disponible pour tous les licenciés du club même s'il a une prédilection pour l'entraînement des filles à haut niveau, pour le mini-tennis et pour les jeunes compétiteurs entre 9 et 13 ans. Après quelques semaines d'observation, Philippe Benoit et l'ensemble de son équipe ont souhaité développer de nouveaux partenariats auprès des écoles parmi lesquelles André-Ampère. L'ambition est d'offrir à chaque enfant l'occasion de découvrir le tennis, au moins une fois dans sa vie. « *Ces rendez-vous sont aussi des moments propices pour repérer de jeunes talents* », souligne-t-il. Au-delà, Philippe Benoit entend bien transmettre ses méthodes aux enseignants déjà en place et veiller dans le même temps à la formation de nouveaux assistants moniteurs afin d'assurer une même qualité d'encadrement pour tous. ◆

CTSER
• Club de tennis de Saint-Étienne-du-Rouvray, parc omnisports Youri-Gagarine. Club-house, Tél. : 02 35 66 18 66.



Le volley s'ouvre au handicap

Pour l'Agglo sud volley-ball 76, le sport pour tous n'est pas un vain mot. Depuis trois ans, le club coopère avec les instituts médico-éducatifs de Seine-Maritime.

Comme tous les sports collectifs, le volley-ball favorise les échanges et la mixité. C'est dans cet esprit que l'ASVB76 s'est engagée à œuvrer pour l'intégration d'enfants et d'adultes souffrant d'un handicap mental. « *Nous collaborons, à raison d'une séance par semaine, avec quatre instituts médico-éducatifs* (IME) *situés à Bois-Guillaume, Grand-Couronne, Limésy et Saint-Pierre-lès-Elbeuf. À chaque fois, les séances s'adressent aussi bien à des enfants à partir de 8 ans qu'à des adultes placés en foyer de vie. Cet engagement est aujourd'hui l'une des priorités du club* », explique Laëtitia Denis, éducatrice sportive à l'ASVB76.



Les séances s'adressent aussi bien à des enfants à partir de 8 ans qu'à des adultes placés en foyer de vie.

Pour la deuxième année consécutive, le club stéphanais de volley-ball organise une rencontre à l'échelle de tous les IME de la région, lundi 31 mars dans les tennis couverts du parc omnisports Youri-Gagarine. Une journée pour jouer, se dépenser et favoriser les échanges avec tous les publics. Car les passerelles ne manquent pas entre les handicapés et les non-handicapés. La preuve avec Noémie Petit, 18 ans, qui est inscrite à l'IME « Les Montées » de Grand-Couronne, depuis trois ans. Très impliquée lors des cours organisés par l'ASVB 76, elle a finalement intégré en septembre dernier l'équipe espoir féminine du club. « *Je n'ai pas eu peur du tout. Je me suis fait des copines très vite. Je me sens bien dans l'équipe. Je suis contente parce que je continue de progresser. Et quand je joue, j'oublie tout le reste, je suis concentrée uniquement sur le jeu* », raconte Noémie Petit qui n'en finit plus d'enchaîner les entraînements et les compétitions, comme tous les autres joueurs. ◆

PRATIQUE

• Journée volley-ball avec les enfants des IME de Seine-Maritime. Lundi 31 mars. Tennis couverts, parc omnisports Youri-Gagarine de 10 h 30 à 15 h 30. Ouvert au public. Entrée libre.

Fils de ses œuvres

Jean-Louis Louvel, PDG du groupe stéphanais Palettes gestion service (PGS), a été distingué pour sa réussite de chef d'entreprise… autodidacte.

Le Plexiglas gravé ne paye pas de mine mais il récompense un parcours plutôt atypique pour un patron aux deux cents millions d'euros de chiffre d'affaires. Car dans le monde des capitaines d'industrie, rares semblent être ceux à n'avoir « *pas fait grand-chose à l'école* », de l'aveu même du récipiendaire.

Le prix national* a rejoint les nombreux autres trophées décernés à l'entreprise. « *Ça rattrape ma scolarité* », sourit Jean-Louis Louvel lorsqu'on lui fait remarquer que, depuis cinq ans, les prix tombent avec la régularité du métronome. « *Vous savez, les autodidactes n'aiment pas trop se mettre en avant,* reconnaît le PDG de 47 ans. *C'est le parcours qui compte.* »

À la fin de la troisième, il quitte le collège Irène-Joliot-Curie du Havre, « *sans avoir jamais redoublé* », patiente une année dans une formation de tailleur de pierre – « *j'attendais d'avoir 16 ans* » – et dit adieu définitivement à l'école. D'ailleurs, l'école n'avait pas bonne presse à la maison, confie-t-il, « *mon père disait que ça ne servait à rien* ». Chez les Louvel, on croit avant tout au travail. Dès 14 ans, cet avant-dernier d'une fratrie de cinq vend des parfums sur le port du Havre, et ce ne sera qu'« *après une séparation sentimentale* » qu'il atterrira à Rouen.

C'est alors le début de l'aventure Palettes gestion service (PGS), en 1993. Peu de temps auparavant, son patron lui avait demandé de vendre un lot de palettes usagées. « *J'ai éclaté de rire*, raconte-t-il, *qui pouvait bien vouloir payer pour des palettes d'occasion ?* » À son grand étonnement, le marché existe. « *J'ai aidé le chauffeur du camion venu pour embarquer les palettes, je l'ai fait parler…* » À 24 ans, il mise tout sur le reconditionnement de palettes, mais, voilà, tout, c'est encore trop peu d'argent… Qu'importe, le jeune entrepreneur dégotera « *au culot* » quelques centaines de mètres carrés sur la zone industrielle stéphanaise. « *Je ne pouvais payer que trois mois de loyer* », admet-il.

Abattre des montagnes

L'entreprise décolle immédiatement, s'agrandit jusqu'aux 13 500 mètres carrés d'aujourd'hui – « *et on est encore trop petit* » – avec 25 millions de palettes par an et ses mille salariés en France et en Belgique. L'homme ne pense qu'à ça, « *je dors trois heures par nuit, mon cerveau réfléchit tout le temps, je déborde d'idées* ».

Le moteur du PDG n'est toutefois pas l'argent. « *Je m'amuse, c'est comme aux échecs ou un jeu de guerre avec stratégie* », mais sa fierté, affirme-t-il, ce sont les emplois créés, « *avec l'équipe que j'ai, je peux abattre des montagnes* ».

L'équipe, certes, mais l'homme dit n'attendre rien des autres et mène sa barque comme il l'entend. « *Je ne suis pas formaté par l'école,* souligne-t-il. *J'adore quand on me dit que personne n'a jamais fait comme ça.* » Car la première vertu de l'autodidacte, à l'en croire, serait sa capacité d'adaptation. « *La France est la meilleure école de formation au monde,* explique-t-il avec une pointe d'ironie. *On est le pays où il y a le moins de flexibilité du travail, avec le plus de normes et de contraintes, celui qui réussit en France peut réussir partout ailleurs.* » Or, dans un monde où 95 % des marchandises voyagent sur palettes, l'entreprise de Jean-Louis Louvel pourrait bientôt doubler de volume… « *et prouver aux jeunes qu'on peut réussir sans diplômes* ». ◆



*** « Coup de cœur » des Victoires des autodidactes, prix créé par l'association des anciens élèves de la Harvard business school et remis le 11 février dernier par Claude Bartolone, président de l'Assemblée nationale.**